



Confession de foi du Fellowship National

Veillez noter que :

1. Les modifications en **bleu** indiquent les changements présentés aux Églises en septembre 2024
2. Les modifications en **rouge** indiquent les changements effectués en février 2025 à la suite des rétroactions reçues par nos commettants
3. Pour chacun des articles, une section supplémentaire, qui figure dans les modifications apportées en février 2025, explique les modifications effectuées en février 2025

- Ébauche finale de la Cdf (5^e révision)
- Telle que présentée par l'équipe de la Confession de foi (Cdf) et le Conseil national

Article sur « La Bible »

Version actuelle

La Bible

Nous croyons que la Bible est la parole de Dieu complète; que les soixante-six livres, tels qu'ils ont été écrits à l'origine, comprennent l'Ancien et le Nouveau Testament, furent inspirés verbalement par l'Esprit de Dieu et furent entièrement libres d'erreurs ; que la Bible est l'autorité finale en toute matière de foi et de pratiques et la vraie base de l'unité chrétienne.

Version proposée (avec modifications en rouge)

La Bible

Nous croyons que la Bible est la parole complète de Dieu ~~complète~~; que les soixante-six livres, qui constituent de l'Ancien Testament et le Nouveau Testament, tels qu'ils ont été écrits à l'origine, comprennent l'Ancien et le Nouveau Testament, ont été ~~furent~~ inspirés verbalement par l'Esprit de Dieu et furent sont entièrement exempts ~~libres~~ d'erreurs ~~;~~, tels qu'ils ont été écrits à l'origine; que Dieu a veillé à superviser la transmission des Écritures à travers les âges; et que la Bible est l'autorité finale dans ~~en~~ toutes matière ~~les questions~~ de foi et de pratiques et la véritable ~~vraie~~ base de l'union ~~unité~~ chrétienne.

Version proposée (sans modifications en rouge)

La Bible

Nous croyons que la Bible est la parole complète de Dieu; que les soixante-six livres qui constituent l'Ancien Testament et le Nouveau Testament ont été inspirés verbalement par l'Esprit de Dieu et sont entièrement exempts d'erreurs, tels qu'ils ont été écrits à l'origine; que Dieu a veillé à la transmission des Écritures à travers les âges; et que la Bible est l'autorité finale dans toutes les questions de foi et de pratique et la véritable base de l'union chrétienne.

Textes bibliques à l'appui :

- 2 Timothée 3.16-17; 2 Pierre 1.20-21; Matthieu 5.17-18; Ésaïe 40.8; 2 Pierre 3.15-16; Psaume 19.8-11

Explication

L'équipe de la Confession de foi a estimé que le fondement de notre document, qui est notre croyance en l'autorité, l'inerrance, la suffisance et la bonté des Écritures, ne devait subir que quelques petites modifications.

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- Le « P » majuscule de « Parole » a été remplacé par un « p » minuscule, car la « Parole » majuscule fait référence au Christ et non à la Bible.
- À partir des commentaires recueillis par le sondage d'avril 2023, l'équipe de la Confession de foi a ajouté : « [...] que Dieu a supervisé la transmission des Écritures à travers les âges »

Modifications effectuées en février 2025

- Suppression du terme « textes » et retour à la formulation existante pour demeurer plus cohérent avec les articles originaux de 1953
- Ajout d'Ésaïe 40.8 pour un meilleur soutien biblique

Articles sur « Dieu », « Jésus-Christ », et « le Saint-Esprit »

Version actuelle

Dieu

Nous croyons en un Dieu, Créateur de toutes choses, saint, souverain, éternel, existant en trois personnes égales: le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Jésus-Christ

Nous croyons à la divinité absolue de Jésus-Christ dans son être même, à son existence éternelle avec le Père dans la gloire avant son incarnation, à sa naissance miraculeuse d'une vierge, à sa vie sans péché, à sa mort expiatoire, à sa résurrection corporelle, à son ascension triomphale, à son ministère de médiateur et à son retour personnel.

Le Saint-Esprit

Nous croyons que le Saint-Esprit est une personne, absolument divine dans son être même, et qu'il convainc de péché, de justice et de jugement ; qu'il régénère, sanctifie, illumine et reconforte ceux qui croient en Jésus-Christ.

Version proposée (avec modifications en rouge)

Le Dieu trinitaire

Nous croyons en un seul Dieu, cCréateur de toutes choses, saint, souverain, immuable éternelet, existant éternellement en trois personnes égales, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, chacun étant véritablement et essentiellement Dieu.

Le Père

Nous croyons en Dieu le Père, qui n'est engendré par personne, et ne procède de personne, qui, dans son amour parfait, règne avec un soin providentiel sur toute la création, accomplit sa volonté, et protège et préserve ses enfants qu'il rachète et adopte dans sa famille en tant que cohéritiers avec Christ.

Le Fils Jésus-Christ

Nous croyons au Seigneur à la divinité absolue de Jésus-Christ, le Sauveur Messie promis, engendré éternellement par dans son être même, à son existence éternelle avec le Père, qui est vraiment et pleinement Dieu et vraiment et pleinement humain; dans la gloire avant son incarnation, nous croyons à sa naissance virginale miraculeuse d'une vierge, à sa vie sans péché, à sa mort substitutive expiatoire, à sa résurrection corporelle, à son ascension triomphale, à son ministère de médiateur et à son retour personnel.

Le Saint-Esprit

Nous croyons ~~que le~~ Saint-Esprit, qui est vraiment et pleinement Dieu, le Seigneur et le dispensateur de la vie, procédant éternellement du Père et du Fils; est une personne, absolument divine dans son être même, et qui il convainc de péché, de justice et de jugement; avec lequel les croyants sont baptisés dans le corps de Christ et par qui ils sont régénérés, qui il régénère, baptise, scellés et habités; habite, scelle et qui sanctifie, qui illumine, équipe, habilite, assiste dans la prière et reconforte ceux qui croient en Jésus-Christ.

Version proposée (sans modifications en rouge)

Le Dieu trinitaire

Nous croyons en un seul Dieu, créateur de toutes choses, saint, souverain, immuable et existant éternellement en trois personnes égales, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, chacun étant véritablement et essentiellement Dieu.

Textes bibliques à l'appui :

- Genèse 1.1-2; Deutéronome 6.4; Matthieu 28.18-20; Psaume 102.26-29 (version française); 2 Corinthiens 13.13; Jean 15.26

Le Père

Nous croyons en Dieu le Père, qui n'est engendré par personne, et ne procède de personne, qui, dans son amour parfait, règne avec un soin providentiel sur toute la création, accomplit sa volonté, et protège et préserve ses enfants qu'il rachète et adopte dans sa famille en tant que cohéritiers avec Christ.

Textes bibliques à l'appui :

- Matthieu 6.9; Exode 3.14; Éphésiens 1.3-14; Matthieu 5.45, 6.25-32; Galates 4.3-5; Jean 10.29-30; Romains 8.15-17

Le Fils

Nous croyons au Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur promis, engendré éternellement par le Père, pleinement Dieu et pleinement humain; nous croyons à sa naissance virginale, à sa vie sans péché, à sa mort substitutive, à sa résurrection corporelle, à son ascension triomphale, à son ministère de médiateur et à son retour personnel.

Textes bibliques à l'appui :

- Jean 4.25-26; Luc 2.11; Jean 4.42; Jean 1.1,14; Colossiens 2.9; 1 Timothée 2.5; Colossiens 1.16-17; Matthieu 1.18-23; 2 Corinthiens 5.21; 1 Jean 2.2; Matthieu 28.2-7; Actes 1.9-11

Le Saint-Esprit

Nous croyons au Saint-Esprit, qui est pleinement Dieu, le Seigneur et le dispensateur de la vie, procédant éternellement du Père et du Fils; qui convainc de péché, de justice et de jugement; avec lequel les croyants sont baptisés dans le corps de Christ et par qui ils sont régénérés, scellés et habités; qui sanctifie, illumine, équipe, habilite, assiste dans la prière et reconforte ceux qui croient en Jésus-Christ.

Textes bibliques à l'appui :

- [2 Corinthiens 3.17-18](#); Jean 14.16-26, 16.7-14; [Matthieu 3.11](#); [1 Corinthiens 12.13](#); Tite 3.4-5; ~~1 Corinthiens 12.13~~; Éphésiens 1.13-14; 1 Corinthiens 3.16, 6.11,19, 2.9-15, 12.4-14; [Actes 1.8, 4.31](#); Romains 8.26-27; Actes 9.31

Explication

L'équipe de la Confession de foi a estimé que cet article avait besoin d'un préambule qui clarifie le point de vue du Fellowship à propos de la Trinité. L'équipe a également estimé que l'ajout d'une déclaration sur « le Père » permettrait d'équilibrer correctement les déclarations existantes sur « le Fils » ou « le Christ » et « l'Esprit ». Cela reflète le modèle de la plupart des autres Confessions baptistes que nous avons consultées. La formulation de ces ajouts a été tirée de l'Écriture et d'autres Confessions baptistes, dans un effort d'être en harmonie avec l'ensemble du Corps du Christ.

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- Ajouter « La trinité » au titre de « Dieu » pour fournir le texte d'un préambule sur la Trinité.
- *Le Dieu trinitaire* : ajouter « chacun étant véritablement et essentiellement Dieu ».
- *Le Dieu trinitaire* : ajouter « existant éternellement » pour défendre l'existence incréée, coégale et coéternelle, sans commencement, du Père, du Fils et du Saint-Esprit.
- Ajouter un article entier sur « Le Père ». Il a été noté à de nombreuses reprises dans les réponses au sondage, réalisé en avril 2023 et dans les commentaires formulés lors de l'atelier du CNF 2023, qu'il n'y a pas d'article sur Dieu le Père dans la Confession de foi de 1953.
- *Le Fils* : remplacer *Christ* par « Le Fils » de manière à présenter une terminologie trinitaire cohérente à propos du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

- *Le Fils* : remplacer l'expression « la divinité absolue et essentielle de Jésus-Christ » par « Jésus-Christ qui est vraiment Dieu et vraiment humain » pour présenter plus de clarté et de cohérence avec les Confessions chrétiennes historiques. En outre, l'équipe de la Confession de foi, appuyée par les nombreuses remarques exprimées dans le sondage d'avril 2023 et les commentaires formulés lors de l'atelier du CNF 2023, a constaté que l'humanité du Christ n'est pas mentionnée dans la Confession de foi de 1953.
- *Le Saint-Esprit* : supprimer « absolu et essentiel », tout comme dans l'article précédent *Le Fils*.
- Ajouter « engendré éternellement » dans l'article *Le Fils* et « procédant éternellement » dans l'article *Le Saint-Esprit* pour confirmer que le Fils et l'Esprit de Dieu sont tous deux ontologiquement égaux au Père, mais subordonnés dans leur rôle.
- *Le Fils* : ajouter « le Messie promis » comme confirmation de l'accomplissement des Écritures prophétiques.
- *Le Saint-Esprit* : remplacer « Qui » par « qui » conformément aux directives stylistiques actuelles.
- *Le Saint-Esprit* : ajouter « baptise », « habite », « scelle » et « équipe » pour joindre un enseignement biblique supplémentaire à propos du Saint-Esprit.
- *Le Saint-Esprit* : ajouter « assiste dans la prière » pour souligner le rôle d'intercession de l'Esprit de Dieu auprès des croyants et de son Église, ainsi que pour refléter d'autres Confessions baptistes historiques.

Modifications effectuées en février 2025

- (Le Dieu trinitaire) Ajout de « immuable » pour renforcer la déclaration contre le théisme ouvert
- (Le Dieu trinitaire) Ajout du Psaume 102.26-29 pour un soutien supplémentaire des Écritures
- (Le Père) Ajout d'une phrase de la confession baptiste originale (1689) pour décrire la relation au sein de la Trinité
- (Le Père) Ajout de Matthieu 6.9, Exode 3.14, Matthieu 5.45 et Matthieu 6.25-32 pour un soutien supplémentaire des Écritures
- (Le Père) Ponctuation ajustée pour plus de clarté
- Ajout de « ni engendré, sans origine » (Le Père), « engendré éternellement » (Le Fils), et « procédant éternellement » (L'Esprit Saint) pour décrire les relations intra trinitaires
- (Le Fils) Substitution du mot « Sauveur » au mot « Messie » pour éviter la redondance tout en gardant un lien solide entre l'accomplissement du Nouveau Testament et l'anticipation dans l'Ancien Testament
- (Le Fils) Suppression de « qui est » pour des raisons stylistiques

- (Le Fils) Suppression de « vraiment », car il est déjà inclus dans le préambule du Dieu trinitaire
- (Le Fils) Ajout de Luc 2.11, Jean 4.42 et Jean 1.1, 14 pour un meilleur soutien biblique
- (Le Saint-Esprit) Suppression de l'expression « vraiment et » pour s'harmoniser avec la formulation de l'article sur Le Fils
- (Le Saint-Esprit) La troisième section a été retravaillée (qui traite de l'œuvre de l'Esprit au moment du salut) pour refléter plus précisément que l'Esprit n'est pas nommé comme l'agent du baptême (les Écritures disent : « Il [le Christ] vous baptisera... »). Il est plutôt celui qui nous régénère, nous scelle et nous habite. Le temps des verbes au passé dans cette section reflète donc la nature définitive de ces œuvres. L'article revient à des verbes au présent dans la quatrième section pour refléter l'œuvre continue de l'Esprit dans la vie du croyant
- (Le Saint-Esprit) Ajout de « dans le corps du Christ » pour corriger l'omission de la communion dans le ministère de l'Esprit
- (Le Saint-Esprit) Ajout de 2 Corinthiens 3.17-18 comme citation montrant le soutien à la référence à l'Esprit comme le Seigneur; ajout de Matthieu 3.11 pour indiquer que c'est Jésus qui nous baptise dans ou avec l'Esprit Saint; ajout de Actes 1.8 et Actes 4.31 pour appuyer l'œuvre continue de soutien par le Saint-Esprit

Article sur « Satan »

Version actuelle

Satan

Nous croyons que Satan existe comme personnalité mauvaise, et qu'il est à l'origine du péché, le pire ennemi de Dieu et de l'homme.

Version proposée (avec modifications en rouge)

Satan

Nous croyons que Satan est un être spirituel ~~existe comme~~ angélique déchu ~~personnel et mauvais~~ personnalité mauvaise, ~~;~~ et qu'il est à l'origine du péché; qui séduit le monde et qui accuse les croyants; qui utilise son pouvoir et sa présence, réels, ~~quoique mais limités, – dans sa présence et sous permission – pour s'opposer à l'œuvre de Dieu et qui, avec toutes les puissances spirituelles déchues, sera jeté dans l'étang de feu pour l'éternité.~~ ~~le pire ennemi de Dieu et de l'homme.~~

Version proposée (sans modifications en rouge)

Satan

Nous croyons que Satan est un être angélique déchu, à l'origine du péché; qui séduit le monde et qui accuse les croyants; qui utilise son pouvoir et sa présence, réels quoique limités, pour s'opposer à l'œuvre de Dieu et qui, avec toutes les puissances spirituelles déchues, sera jeté dans l'étang de feu pour l'éternité.

Textes bibliques à l'appui :

- Apocalypse 12.10-12; 1 Jean 3.8; Genèse 3.1-5; Jean 8.44; Éphésiens 2.1-4; 1 Pierre 5.8-9; 2 Corinthiens 11.13-15; Job 1.10-12; Luc 22.31-32; Apocalypse 12.7-~~9~~12; Éphésiens 6.12; Apocalypse 20.10

Explication

À la suite des réponses formulées dans le sondage d'avril 2023, des commentaires formulés lors de l'atelier du CNF 2023 et des discussions sur cet article, l'équipe de la Confession de foi a envisagé de supprimer cet article dans son intégralité. Cependant, dans une culture ignorante des puissances spirituelles maléfiques, il semble judicieux de développer une nouvelle version de cet article et de mettre l'accent sur les actions de Satan, son pouvoir limité et sa défaite ultime.

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- Remplacer « personnalité » par « personnel » pour actualiser la langue.
- Ajouter « être spirituel » pour enseigner que Satan est un esprit, qu'il est un être réel et non seulement une force ou une énergie mauvaise.
- Supprimer « pire ennemi » (archenemy), car il élève trop le statut de Satan. Cette expression n'est pas utilisée dans la Bible et peut insinuer une fausse pensée dualiste selon laquelle Dieu et Satan seraient des puissances égales engagées dans un combat.
- Ajouter « le séducteur du monde et l'accusateur des croyants » pour dispenser un enseignement biblique supplémentaire sur ce que fait Satan.
- Ajouter « qui utilise son pouvoir réel, mais limité - dans sa présence et sous permission - pour s'opposer à l'œuvre de Dieu » pour clarifier que son pouvoir est grand, mais « limité » pour éviter toute fausse pensée dualiste à propos de Dieu et de Satan comme s'ils étaient de puissance égale.
- Ajouter « ainsi que toutes les puissances spirituelles déchues » pour confirmer l'existence d'anges déchus et d'autres « puissances, principautés et dominations » spirituelles (Éphésiens 6.12).
- Ajouter « sera jeté dans l'étang de feu pour l'éternité » pour énoncer clairement sa défaite totale et définitive.

Modifications effectuées en février 2025

- Changement de « être spirituel personnel » en « être angélique déchu » puisque cette dernière expression est plus biblique et familière
- Suppression de « sous permission » reconnaissant le fait que l'autorisation limitée est déjà implicite en vertu d'un « pouvoir limité » et en réponse aux préoccupations des lecteurs de l'article
- Ajout d'Éphésiens 6.12 et réorganisation des références pour désigner Apocalypse 12.10-12 comme soutien scripturaire à l'expression « être angélique déchu » et aux « puissances spirituelles déchues »

Article sur « L'humanité »

Version actuelle

L'homme

Nous croyons que l'homme a été divinement créé à l'image de Dieu; qu'il a péché, devenant coupable devant Dieu, d'où sa dépravation totale par laquelle il encourt la mort physique et spirituelle.

Version proposée (avec modifications en rouge)

L'humanité~~L'homme~~

Nous croyons que les êtres humains ont ~~l'homme a été~~ divinement créés à l'image de Dieu; pour sa propre gloire, homme et femme, mâle et femelle, à son image, et qu'ils possèdent~~pour sa propre gloire et qu'ils ont~~ ainsi une valeur incommensurable. Ils ont~~qu'il a~~ péché, et se sont rendus~~devenant~~ coupables devant Dieu, ce qui a entraîné un état de~~d'où sa~~ dépravation totale par laquelle il encourt~~et~~ la mort physique et spirituelle.

Version proposée (sans modifications en rouge)

L'humanité

Nous croyons que les êtres humains ont été créés par Dieu pour sa propre gloire, homme et femme, mâle et femelle, à son image, et qu'ils possèdent ainsi une valeur incommensurable. Ils ont péché et se sont rendus coupables devant Dieu, ce qui a entraîné un état de dépravation totale et la mort physique et spirituelle.

Textes bibliques à l'appui :

- Genèse 1.26-27; Psaume 8.5-7; Matthieu 6.26, 16.26; Genèse 3.1-24; Jérémie 17.9-10; Romains 3.10-12, 1.18-32, 5.12-21

Explication

Cet article a reçu le deuxième plus grand nombre de demandes de modification dans les résultats du sondage d'avril 2023, principalement en ce qui concerne la modernisation du langage de « l'homme ».

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- Remplacer le titre de l'article « Homme » par « Humanité », car « homme » n'est plus compris comme un terme collectif désignant tous les êtres humains, mais comme se référant uniquement aux hommes, tandis que « humanité » est compris comme se référant à tous les êtres humains.

- Ajouter « mâle et femelle » immédiatement après la déclaration sur le fait d'être créé à l'image de Dieu pour souligner l'enseignement de la création de Genèse 1-2 et pour établir un fondement à l'enseignement chrétien à propos du mariage, du genre et de la sexualité.
- Ajouter « pour sa propre gloire, et qu'ils ont ainsi une valeur incommensurable » pour équilibrer les éléments positifs et les éléments négatifs de l'humanité.
- Cet énoncé présente les fondements de notre enseignement au sujet de la sainteté de toute vie humaine, allant de la conception à la mort naturelle.
- Ajouter « un état » à l'expression, « dépravation totale » pour préciser que la dépravation fait référence à la corruption et à la déformation de notre nature et à notre incapacité à changer notre état déchu. Il ne s'agit pas d'une référence à la croyance commune selon laquelle les mauvaises personnes (dépravées) vont en enfer et les bonnes personnes au paradis.
- Remplacer « ainsi » par « et » pour préciser que la mort physique et la mort spirituelle sont le résultat de la dépravation totale seule et qu'elles sont la conséquence du péché, de la culpabilité et de la séparation devant Dieu.

Modifications effectuées en février 2025

- Réorganisation des clauses pour plus de clarté
- Édité pour plus d'efficacité
- Ajout de Matthieu 16.26 comme soutien scripturaire à la « valeur incommensurable »

Article sur « Le salut »

Version actuelle

Le salut

Nous croyons que le salut vient de la grâce de Dieu, souveraine et élective ; que par le décret du Père, Christ a souffert volontairement une mort sanglante, expiatoire et propitiatoire à notre place ; que la justification est par la foi seule dans le tout suffisant sacrifice et la résurrection du Seigneur Jésus-Christ, et que ceux que Dieu a appelés efficacement seront divinement gardés et finalement rendus parfaits à l'image du Seigneur.

Version proposée (avec modifications en rouge)

Le salut

Nous croyons que le salut englobe le renouvellement de toutes choses, l'accomplissement de la promesse de Jésus concernant le royaume de Dieu, et sa domination sur toutes choses dans les ~~de~~ nouveaux cieus et une ~~la~~ nouvelle terre. Nous croyons que le salut des croyants trouve sa source dans ~~est dû à~~ vient de ~~la~~ grâce de Dieu, souveraine et élective de Dieu; que, sur l'ordre ~~par le décret~~ du Père, le Christ a ~~souffert~~ volontairement souffert une mort substitutive ~~sanglante~~, expiatoire et propitiatoire ~~à notre place~~; que la justification est par la foi seule dans le ~~tout~~ suffisant sacrifice et la résurrection du Seigneur Jésus-Christ, dans son sacrifice et sa résurrection pleinement suffisants; ~~et~~ que ceux que Dieu a appelés efficacement se repentiront, croiront et suivront Jésus, et qu'ils seront divinement préservés ~~gardés~~ et finalement rendus parfaits par l'Esprit à l'image du Seigneur.

Version proposée (sans modifications en rouge)

Le salut

Nous croyons que le salut englobe le renouvellement de toutes choses, l'accomplissement de la promesse de Jésus concernant le royaume de Dieu, et sa domination sur toutes choses dans les nouveaux cieus et la nouvelle terre. Nous croyons que le salut des croyants trouve sa source dans la grâce souveraine et élective de Dieu; que, sur l'ordre du Père, le Christ a volontairement souffert une mort substitutive, expiatoire et propitiatoire; que la justification est par la foi seule dans le Seigneur Jésus-Christ, dans son sacrifice et sa résurrection pleinement suffisants; que ceux que Dieu a appelés efficacement se repentiront, croiront et suivront Jésus, et qu'ils seront divinement préservés et finalement rendus parfaits par l'Esprit à l'image du Seigneur.

Textes bibliques à l'appui :

- Apocalypse 21.1-5; Romains 8.18-30; Éphésiens 1.4-7; Jean 3.16-17; Ésaïe 53.5-6; 2 Corinthiens 5.21; 1 Timothée 2.4-6; Romains 3.21-26; Éphésiens 2.8-10; Jean 6.35-40; Colossiens 1.22, 28; [Matthieu 10.22](#); [Jean 10.28-29](#); [1 Jean 3.2](#); [2 Corinthiens 3.18](#)

Explication

Les personnes répondantes au sondage d'avril 2023, les commentaires formulés lors de l'atelier du CNF 2023 et l'équipe de la Confession de foi ont tous suggéré peu de modifications à apporter à cet article.

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- Ajouter la référence au « royaume » et au « renouvellement de toutes choses » au début de l'article.
- Ajouter « se repentiront, croiront et suivront » après « appelés efficacement » pour souligner notre responsabilité humaine dans la réponse à l'Évangile.
- Ajouter « Jésus » après « se repentiront, croiront et suivront » en raison de la nécessité d'un objet après « suivront ».
- Ajouter « par l'Esprit » pour s'assurer que la déclaration de foi sur le salut est entièrement trinitaire. Le texte antérieur ne faisait référence qu'au Père et au Fils. En particulier en ce qui concerne le rôle de l'Esprit qui consiste à amener les croyants à devenir conformes à l'image du Christ.
- La nécessité du mot « finalement » pour souligner que le salut est un processus qui se termine par la glorification et éviter l'idée selon laquelle la perfection sans péché peut être atteinte pendant notre vie sur terre.

Modification effectuée en février 2025

- Ajout de [Matthieu 10.22](#), [Jean 10.28-29](#), [1 Jean 3.2](#), [2 Corinthiens 3.18](#) comme soutien scripturaire aux énoncés liés à la persévérance

Article sur « L'Église »

Version actuelle

L'Église locale

Nous croyons qu'une Église est une compagnie de croyants immergés, appelée hors du monde, mise à part pour le Seigneur Jésus, volontairement associée pour le ministère de la Parole, l'édification mutuelle de ses membres, la propagation de la foi et l'observation des symboles. Nous croyons qu'elle est un corps souverain, indépendant, mettant en valeur les dons, préceptes et privilèges qui lui ont été divinement accordés sous la seigneurie de Christ, le grand Chef de l'Église. Nous croyons que ses serviteurs responsables sont les pasteurs et les diacres.

Version proposée (avec modifications en rouge)

L'Église locale

Nous croyons que l'Église universelle, le Corps du Christ, composée de tous les vrais croyants au ciel et sur la terre, s'exprime sur terre dans les Églises locales. Nous croyons qu'une Église locale bien ordonnée se compose est une compagnie de croyants, baptisés par immersion, qui ont été immergés, appelées hors du monde, mise à part pour le Seigneur Jésus, volontairement associée pour le ministère de la Parole, l'édification mutuelle de ses membres, la propagation de la foi, et l'observance et la célébration des ordonnances, et pour accomplir de bonnes œuvres. ~~des symboles.~~ Nous croyons qu'elle s'agit est d'un corps autonome responsable de l'exercice de ses propres dons, préceptes et privilèges divinement attribués sous la seigneurie du Christ, la tête et le berger suprême ~~souverain,~~ indépendant, ~~mettant en valeur les dons, préceptes et privilèges qui lui ont été divinement accordés sous la seigneurie de Christ, le grand Chef de l'Église.~~ Nous croyons que ses conducteurs serviteurs responsables sont les anciens, qualifiés selon les Écritures, qui veillent sur le troupeau de Dieu, en prennent soin et le nourrissent, ainsi que les diacres, qui servent et soutiennent l'Église ~~les pasteurs et les diacres.~~

Version proposée (sans modifications en rouge)

L'Église

Nous croyons que l'Église universelle, le corps du Christ, composée de tous les vrais croyants au ciel et sur la terre, s'exprime sur terre dans les Églises locales. Nous croyons qu'une Église locale bien ordonnée se compose de croyants, baptisés par immersion, qui ont été appelés hors du monde, mis à part pour le Seigneur Jésus, volontairement associés pour le ministère de la parole, l'édification mutuelle de ses membres, la propagation de la foi, la célébration des ordonnances, et pour accomplir de bonnes œuvres. Nous croyons qu'il s'agit d'un corps autonome responsable de l'exercice de ses propres dons, préceptes et privilèges divinement attribués sous la seigneurie du Christ, la tête et le berger suprême de l'Église. Nous croyons que ses conducteurs sont les anciens qualifiés selon les Écritures, qui veillent sur le troupeau de Dieu, en prennent soin et le nourrissent, ainsi que les diacres, qui servent et soutiennent l'Église.

Textes bibliques à l'appui :

- Matthieu 16.18; 1 Corinthiens 1.2; Actes 2.41-43; Éphésiens 4.3-6; Tite 2.14; Romains 12.3-8; 1 Corinthiens 12.4-7, 12-13; Éphésiens 4.11-16; Hébreux 10.24-25; 1 Pierre 5.1-3; 1 Timothée 3.1-15; Tite 1.5-9; Actes 6.1-7

Explication

Les réponses du sondage d'avril 2023 et les commentaires de l'atelier du CNF 2023 ont indiqué que cet article était celui qui avait le plus besoin d'être modifié. Il a également été noté à plusieurs reprises que la Confession de foi actuelle ne contient pas de déclaration sur l'Église universelle.

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- Supprimer « une Église est une société de croyants immergés » et le remplacer par « l'Église universelle, le Corps du Christ, composée de tous les vrais croyants au ciel et sur la terre, s'exprime sur terre dans les Églises locales. Nous croyons qu'une Église locale bien ordonnée se compose de croyants, baptisés par immersion, qui ont été [...] ». Raisons des changements :
 - Ajoute une déclaration sur l'Église universelle pour compenser son absence dans la Confession de foi.
 - Commence par l'Église universelle et passe ensuite à l'Église locale pour en situer le contexte.

- Supprime « compagnie », car ce terme n'est plus utilisé pour désigner un groupe de croyants qui constituent une Église locale.
- En adoptant le langage d'autres Confessions baptistes historiques, ajouter « correctement ordonné » pour souligner ce que nous croyons être une Église locale correctement ordonnée et éviter d'utiliser un langage qui insinue que d'autres Églises sont fausses parce qu'elles diffèrent de nos croyances sur l'Église locale.
- Supprimer « souverain et indépendant » et les remplacer par « autonome », car ce dernier terme explique ce que signifient les points de vue baptistes sur l'autonomie de l'Église locale et évite de confondre « indépendance » avec le fait de fonctionner seul.
- Ajouter « berger suprême » pour faire allusion aux « offices » de l'Église qui sont les « sous-bergers ».
- Remplacer « Serviteurs responsables » par « conducteurs » pour mieux refléter les Confessions baptistes historiques.
- Ajouter « ancien » à « pasteur » pour clarifier la fonction d'ancien.

Modifications effectuées en février 2025

- Ajout de « pour accomplir de bonnes œuvres » en reconnaissance que l'Église est une communauté des personnes sauvées, qui a été appelée à accomplir de bonnes œuvres, à manifester et à honorer l'Évangile et à rendre gloire à Dieu
- Retour au terme « conducteurs » (dans la version de 1953) pour mettre l'accent sur les qualifications de ceux qui servent au sein de ces rôles plutôt que sur les rôles eux-mêmes. Le mot « conducteurs » est en minuscules par souci de cohérence avec d'autres choix stylistiques
- Changement de « anciens/pasteurs et diacres » en « les anciens qualifiés selon les Écritures, qui veillent sur le troupeau de Dieu, en prennent soin et le nourrissent, ainsi que les diacres, qui servent et soutiennent l'Église. » faisant le lien entre le ministère et le rôle
- Ajout de Tite 2.14, 1 Pierre 5.1-3 et Actes 6.1-7 comme soutien scripturaire supplémentaire

Article sur « Les ordonnances ou symboles »

Version actuelle

Les symboles

Nous croyons qu'il y a deux symboles seulement pour l'Église, observés régulièrement dans le Nouveau Testament dans l'ordre suivant:

Le baptême, qui est l'immersion du croyant dans l'eau, par lequel il obéit au commandement de Christ et démontre son identification avec Christ en sa mort, son ensevelissement et sa résurrection.

Le repas du Seigneur, qui est la commémoration par laquelle le croyant a sa part des deux éléments, le pain et le vin, lesquels symbolisent le corps et le sang versé du Seigneur, proclamant sa mort jusqu'à ce qu'il vienne.

Version proposée (avec modifications en rouge)

~~Les~~ ~~o~~ Ordonnances ou ~~Les~~ symboles

Nous croyons qu'il n'y a que deux ordonnances ou symboles visibles de l'Évangile ~~seulement~~ pour l'Église, ~~observés~~ régulièrement observées dans le Nouveau Testament ~~dans l'ordre suivant~~:

Le baptême, ~~qui~~ est l'immersion du croyant dans l'eau, par laquelle le croyant ~~lequel il~~ obéit au commandement de Christ et s'identifie ~~au~~ démontre son identification avec Christ en dans sa mort, son ensevelissement et sa résurrection.

Le repas du Seigneur, ou la Sainte Cène, est le mémorial qui est la commémoration par laquelle les croyants réunis participent ~~participe~~ ~~aux~~ ~~sa~~ ~~part~~ ~~des~~ deux éléments, le pain et la coupe ~~le~~ vin, quilesquels symbolisent le corps et le sang versé du Seigneur, proclamant sa mort jusqu'à ce qu'il vienne, et constitue un moyen continu permanent d'affermir la foi du croyant.

Version proposée (sans modifications en rouge)

Les ordonnances ou symboles

Nous croyons qu'il n'y a que deux ordonnances ou symboles visibles de l'Évangile pour l'Église, régulièrement observées dans le Nouveau Testament :

Le baptême est l'immersion du croyant dans l'eau, par lequel le croyant obéit au commandement du Christ et s'identifie au Christ dans sa mort, son ensevelissement et sa résurrection.

Le repas du Seigneur ou la *Sainte Cène*, est le mémorial par lequel les croyants réunis participent aux deux éléments, le pain et la coupe, qui symbolisent le corps et le sang versé du Seigneur, proclamant sa mort jusqu'à ce qu'il vienne, et constitue un moyen continu d'affermir la foi du croyant.

Textes bibliques à l'appui :

Actes 2.41-42

- Le baptême :
 - Matthieu 3.13-17, 28.18-20; Actes 8.35-39; Romains 6.3-4; Colossiens 2.12
- Le repas du Seigneur :
 - Luc 22.14-20; 1 Corinthiens 11.23-26, 10.16-17

Explication

Les répondants au sondage d'avril 2023, ainsi que les commentaires recueillis depuis de nombreuses années, ont exprimé le souhait de modifier cet article, en particulier l'expression « dans l'ordre suivant », afin que les positions de « Sainte Cène » ouverte ou fermée ne soient pas à l'origine d'une division.

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- Ajouter « ou des symboles visibles de l'Évangile », pour renforcer la Confession de foi en soulignant notre conviction que les ordonnances signifient notre rédemption en Christ et présentent l'Évangile en image. L'immersion d'un croyant dans l'eau illustre magnifiquement la vérité centrale de l'Évangile, à savoir que le Christ est mort, a été enseveli et est ressuscité (1 Corinthiens 15.3-4). Lors de la Cène, nous proclamons visuellement la bonne nouvelle selon laquelle la mort du Seigneur établit la nouvelle alliance en son sang (1 Corinthiens 11.24-25).
- Supprimer « dans l'ordre suivant ». L'une des raisons pour lesquelles notre Conseil national a recommandé la révision de notre Confession de foi est que cette phrase, « dans l'ordre suivant », n'est pas la pratique de toutes les Églises du Fellowship. En supprimant cette phrase, nous laissons à nos Églises locales le soin de décider si les croyants peuvent ou non participer à la Cène avant d'avoir été baptisés. Nous pensons que cela est conforme à l'intention des fondateurs de notre Fellowship qui ont composé le texte de la Confession de foi originale, en ce sens qu'ils souhaitaient que les positions de communion ouverte ou fermée ne soient pas une cause de division.
- Remplacer « démontre son identification » par « s'identifie » pour plus de clarté et de lisibilité.
- Remplacer le mot « vin » par « coupe », car il s'agit de la référence biblique typique et affirme la pratique générale des Églises locales qui utilisent du jus de raisin, sans pour autant empêcher les Églises d'utiliser du vin.

- Ajouter « et un moyen permanent d'affermir la foi du croyant » pour indiquer que dans notre acte de commémoration, une véritable communion avec le Christ a lieu et qu'il s'agit d'un merveilleux moyen par lequel nous sommes rapprochés de lui et fortifiés par lui.

Modifications effectuées en février 2025

- Ajout de croyants « réunis » pour souligner la nature corporelle du repas du Seigneur
- Dans la version française, nous avons remplacé permanent (une fois pour toutes) par continu. Ce changement traduit mieux l'idée d'un moyen répété d'affermir la foi.

Article sur « Le jour du Seigneur »

Version actuelle

Le jour du Seigneur

Nous croyons que le premier jour de la semaine est le jour du Seigneur et qu'en un sens spécial, c'est le jour divinement établi pour l'adoration et les devoirs spirituels.

Version proposée (avec modifications en rouge)

Le jour du Seigneur

Nous croyons que le premier jour de la semaine est le jour du Seigneur en l'honneur de sa glorieuse résurrection et que c'est un jour particulièrement approprié pour le culte collectif. ~~qu'en un sens spécial, c'est le jour divinement établi pour l'adoration et les devoirs spirituels.~~

Version proposée (sans modifications en rouge)

Le jour du Seigneur

Nous croyons que le premier jour de la semaine est le jour du Seigneur en l'honneur de sa glorieuse résurrection et que c'est un jour particulièrement approprié pour le culte collectif.

Textes bibliques à l'appui :

- Luc 24.1-3 ; Actes 20.7; 1 Corinthiens 16.2; Romains 14.5-6; Colossiens 2.16

Explication

En ajoutant les mots « en l'honneur de sa glorieuse résurrection », nous donnons le fondement biblique pour lequel le premier jour de la semaine est le jour du Seigneur et devrait être compris comme « un jour particulièrement approprié pour le culte collectif ». Cela s'inscrit également dans la longue histoire et la tradition des Églises chrétiennes, depuis l'ère apostolique, de célébrer le culte et de se consacrer à des activités spirituelles le premier jour de la semaine.

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- Ajouter « en l'honneur de sa glorieuse résurrection » comme raison biblique pour laquelle le premier jour de la semaine est le jour du Seigneur.
- Ajouter « collectif » en reconnaissance du fait que le culte doit être une expérience de l'Église rassemblée.

Modification effectuée en février 2025

- Nous avons reconnu que, bien que le jour du Seigneur soit un jour particulièrement approprié pour l'adoration collective, les versets ajoutés (1 Corinthiens 16.2, Romains 14.5-6 et Colossiens 2.16) affirment la liberté biblique de se rassembler en d'autres jours pour adorer

Article sur « La liberté religieuse »

Version actuelle

La liberté religieuse

Nous croyons à la liberté religieuse; que chaque homme a le droit de pratiquer et de propager ses croyances.

Version proposée (avec modifications en rouge)

La liberté religieuse

Nous croyons en la liberté religieuse; c'est-à-dire que toute personne que chaque homme a le droit de pratiquer et de propager ses croyances sans ingérence indue de la part de l'autorité civile.

Version proposée (sans modifications en rouge)

La liberté religieuse

Nous croyons en la liberté religieuse, c'est-à-dire que toute personne a le droit de pratiquer et de propager ses croyances sans ingérence indue de la part de l'autorité civile.

Textes bibliques à l'appui :

- Romains 14.10-13; Galates 5.1, 13-15; Romains 13.1-7;
Actes 5.29

Explication

Les fondateurs de notre Association, comme les premiers baptistes du XVII^e siècle, étaient attachés à la liberté religieuse pour tous, ce qui se reflète dans les diverses Confessions de foi baptistes historiques, y compris la nôtre. Parce que la liberté religieuse n'est pas un concept accessoire ou abstrait, mais un trait distinctif de notre foi, de notre pratique et de notre histoire, l'équipe de la Confession de foi a décidé que cet article devait être maintenu et rester distinct, mais lié à l'article sur l'Église et l'État.

Les première et deuxième modifications apportées reflètent le désir du groupe d'adopter un langage inclusif du point de vue du genre chaque fois que cela est possible. L'ajout de l'expression « sans ingérence indue de la part de l'autorité civile » a été apporté afin de recommander une soumission qualifiée ou nuancée par rapport à l'autorité civile. L'Église se soumet dûment à l'autorité civile dans des domaines tels que le Code du bâtiment, les normes de sécurité et ainsi de suite, mais il existe aussi une soumission qui ne serait pas appropriée, comme dans le cas où l'autorité a tenté d'interdire la prédication de l'Évangile. Le discernement devra être exercé par les Églises lorsqu'elles seront confrontées à l'éventuel dépassement de l'autorité civile.

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- Remplacer « les hommes » par « toute personne » pour actualiser la langue.
- Ajouter « sans ingérence indue de la part de l'autorité civile » pour les raisons indiquées ci-dessus.

Modification effectuée en février 2025

- Ajout de Romains 13.1-7 pour indiquer que l'État a une autorité légitime et ajout d'Actes 5.29 pour indiquer que cette autorité n'est pas absolue ou sans limites en ce qui concerne la responsabilité du chrétien

Article sur « l'Église et l'État »

Version actuelle

L'Église et l'État

Nous croyons en l'entière séparation de l'Église et de l'État.

Le gouvernement civil

Nous croyons que le gouvernement civil est divinement établi dans l'intérêt et pour le bon ordre de la société, que l'on doit prier pour les magistrats, les honorer consciencieusement et leur obéir, excepté toutefois en ce qui concerne les choses opposées à la volonté de notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le seul Maître de la conscience et le Prince des rois de la terre.

Version proposée (avec modifications en rouge)

L'Église et l'État

Nous croyons en ~~l'entière~~ la séparation de l'Église et de l'État. ~~L'Église ne doit pas recourir à l'État au pouvoir civil ou à des moyens mondains pour poursuivre son travail.~~ Nous croyons que le gouvernement ~~civil~~ est ~~divinement~~ établi ~~dans l'intérêt et pour le bon ordre de la société~~ par Dieu, ~~pour l'intérêt et le bon ordre de la société,~~ qu'~~il~~ ~~l'on doit~~ ~~faut~~ prier pour les ~~dirigeants~~ magistrats, les honorer consciencieusement et leur obéir, ~~excepté toutefois en ce qui concerne~~ ~~sauf dans~~ les choses ~~qui s'opposent~~ées à la volonté de notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le seul ~~Seigneur~~ Maître des ~~la~~ consciences et le ~~Chef~~ Prince des rois de la terre.

Version proposée (sans modifications en rouge)

L'Église et l'État

Nous croyons en la séparation de l'Église et de l'État. L'Église ne doit pas recourir à l'État ou à des moyens mondains pour poursuivre son travail. Nous croyons que le gouvernement est établi par Dieu, pour l'intérêt et le bon ordre de la société, qu'il faut prier pour les dirigeants, les honorer consciencieusement et leur obéir, sauf dans les choses qui s'opposent à la volonté de notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le seul Seigneur des consciences et le Chef des rois de la terre.

Textes bibliques à l'appui :

- Romains 13.1-7; 1 Pierre 2.11-17; **2 Corinthiens 10.4-5;**
1 Timothée 2.1-2; Actes 5.27-29; Philippiens 3.20;
Matthieu 22.15-22

Explication

Nous avons jugé bon de regrouper ces deux articles en un seul, avant tout parce que l'objectif principal de notre Confession de foi est d'énoncer ce que nous croyons que la Bible enseigne et notre objectif principal dans cet article devrait être de clarifier ce que nous croyons que la Bible enseigne sur la relation de l'Église avec l'État et non de pontifier sur la nature de l'État lui-même. La Bible n'épouse ni ne recommande une version particulière de gouvernement civil et les chrétiens à travers les âges et en fait à travers le monde aujourd'hui, opèrent sous diverses formes de gouvernement civil et les approuvent. Nous avons supprimé le mot « entière » parce qu'il aurait pu, sans le vouloir, laisser entendre qu'il n'y a pas de chevauchement approprié entre la sphère d'autorité propre à l'Église et la sphère d'autorité propre à l'État, ce qui est faux. L'Église et l'État, par exemple, s'intéressent tous deux à la sécurité des femmes. Si un mari agresse sa femme, il serait approprié que les représentants de l'Église et de l'État interviennent. En outre, comme l'indique l'article sur la liberté religieuse, nous reconnaissons qu'il existe une soumission légitime au magistrat civil et une soumission illégitime. La suppression du mot « entière » clarifie ceci. L'ajout de la phrase « L'Église ne doit pas recourir au pouvoir civil ou à des moyens mondains pour poursuivre son travail » reflète le désir de décourager les Églises de se tourner vers le gouvernement pour accomplir le travail de l'Église. C'est à nous de rechercher la conversion de nos amis et nos voisins; nous n'attendons pas du gouvernement qu'il impose le christianisme par la législation ou la sanction.

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- Consolider deux articles en un seul.
- Supprimer la déclaration à propos du mandat du gouvernement civil, car elle dépasse le cadre de cette déclaration.
- Lorsque nous affirmons « la séparation de l'Église et de l'État », nous signifions que ni l'Église ni l'État ne devrait exercer de contrôle sur l'autre.
- Supprimer le mot « entière » pour éviter de suggérer que l'autorité civile n'a pas de chevauchement légitime avec l'Église.
- Ajouter une déclaration clarifiant l'utilisation correcte des moyens propres à chacun.
- Le mot « recourir » signifie ici le fait de se tourner vers le pouvoir civil, ou adopter ses stratégies. Les chrétiens ne s'appuient pas sur le pouvoir civil sur le plan stratégique. Le terme « recourir » nous permet de bénéficier des fonds et des programmes gouvernementaux qui n'empiètent pas sur nos convictions ou sur nos stratégies.

Modifications effectuées en février 2025

- Changement de « recours au pouvoir civil » en « recours à l'État » pour plus de clarté
- Ajout de « pour l'intérêt et le bon ordre de la société » par respect pour la Confession de foi de 1953
- Changement de « Prince » à « Chef ». Le terme « Prince » a une connotation diminutive à certaines oreilles modernes

Article sur « Les choses à venir »

Version actuelle

Les choses à venir

Nous croyons au retour personnel, corporel et glorieux du Seigneur Jésus-Christ; en la résurrection corporelle des justes et des injustes; en la félicité éternelle des rachetés, au jugement et à la punition consciente et éternelle des méchants.

Version proposée (avec modifications en rouge)

Les choses à venir

Nous croyons au retour personnel, et corporel et glorieux du Seigneur Jésus-Christ en puissance et en gloire; à en la résurrection corporelle des justes et des injustes; qui comparâtront devant Dieu lors du jugement dernier, au châtement éternel conscient et conscient éternel des non régénérés en enfer et à la félicité et à la bénédiction éternelle des rachetés dans les nouveaux cieux et la nouvelle terre. ~~en la félicité éternelle des rachetés, au jugement et à la punition consciente et éternelle des méchants.~~

Version proposée (sans modifications en rouge)

Les choses à venir

Nous croyons au retour personnel et corporel du Seigneur Jésus-Christ en puissance et en gloire; à la résurrection corporelle des justes et des injustes qui comparâtront devant Dieu lors du jugement dernier, au châtement éternel et conscient des non régénérés en enfer et à la félicité éternelle des rachetés dans les nouveaux cieux et la nouvelle terre.

Textes bibliques à l'appui :

- Daniel 12.1-4; Matthieu 25.31-46; 1 Corinthiens 15.50-57; 1 Thessaloniens 4.13-18; 2 Pierre 3.3-13; Jean 5.28-29; Apocalypse 20.11-15, 21.1-8

Précisions

Modifications effectuées avant septembre 2024

- L'équipe de la Confession de foi ainsi que les répondants au sondage d'avril 2023 souhaitent déplacer cet article à la fin de la Confession de foi.
- Ajouter « comparaître devant Dieu lors du jugement dernier » pour souligner que toutes les personnes se tiendront devant Dieu lors du jugement dernier et pas seulement les *non régénérés* comme le dit l'énoncé actuel.

- Intervertir l'ordre de la « bénédiction éternelle des rachetés et du châtement conscient et éternel des non régénérés » de sorte que la Confession de foi, comme la Bible, se termine sur une note de triomphe et de joie.

Modifications effectuées en février 2025

- Ajout de « en puissance et en gloire » pour distinguer ce retour de la première venue du Christ
- Changement de l'ordre entre « éternel » et « conscient » pour indiquer que l'expérience consciente de la punition est éternelle
- Il a été envisagé de changer le terme « non régénéré », mais il a été constaté qu'Apocalypse 20.15 confère bien le sens du terme
- Ajout de « en enfer » et de « dans les nouveaux cieux et la nouvelle terre » pour ajouter de la spécificité et renforcer la déclaration contre l'annihilationnisme